

CONSTRUCTIONS MODULAIRES ET HORS-SITE

Recourir efficacement à la préfabrication

1 JOUR, 7 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE
RÉHABILITATION

CODE :
MTC114

Objectifs de la formation

Choisir entre marché de fournitures, marché de travaux et/ou marché de conception-réalisation

Identifier les différentes solutions constructives du marché

Identifier les avantages qualitatifs, environnementaux et financiers de ce type de construction

Parmi nos formateurs

■ **AURENCHE** Éric

Directeur général de ProContain Président de l'ACIM (Association des Constructions Industrialisées et Modulaires),

Public concernés

■ Promoteur immobilier ; Architecte ; Directeur de projet immobilier ; Ingénieur en bureau d'étude

Critères d'admission

■ Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

■ Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT

■ Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Depuis la crise sanitaire, l'arrivée de la Règlementation Environnementale 2020 et le manque de matières premières annoncé, le bâtiment modulaire, construit en hors site, a démontré sa capacité d'intégration dans ce contexte particulier. Il répond aux enjeux environnementaux, s'intègre dans une économie circulaire grâce à son démontage facile et son potentiel de réutilisation, en maintenant ses qualités énergétiques. De plus en plus d'opérateurs publics ou privés se sont appropriés ce mode de construction.

Inscrivez-vous à cette formation durant laquelle notre expert vous donne les clés d'un marché de construction modulaire réussi.

Maîtriser les concepts, le vocabulaire et découvrir les propriétés du « modulaire »

- Définir les termes clés : industrialisation, préfabrication, différenciation tardive, filière humide et filière sèche, bâtiments modulaires ou « hors-site »
 - Déconstruire les idées-reçues à l'encontre des bâtiments modulaires et hors-site : mauvaise isolation, bas de gamme, monotone, non durable
-

Panorama du cadre juridique et normatif du bâtiment modulaire

- Choisir entre marché de fournitures, marché de travaux et/ou marché de conception-réalisation
 - Recourir ou non à un architecte
 - Faire une demande ou non de permis de construire
 - Quelle référence aux bâtiments modulaires en DTU
 - Prendre en compte les parties prenantes : avis du CSTB, assureurs, etc.
 - Appréhender les impacts de la loi ELAN sur le secteur
-

Identifier les différentes solutions constructives possibles

- Tableau comparatif : modulaires bois, métal et béton
 - Les différentes « dimensions » du modulaire : choisir entre 2D, 3D, 5D ou 6D
 - Mixer ou non les matériaux : intérêts, faisabilité
-

Apprécier les avantages qualitatifs de ce type de bâtiment

- Connaître les bénéfices d'une fabrication « à l'abri »
 - Second œuvre en usine ou sur chantier
 - Utiliser la conception collaborative du bâtiment
 - Limiter les réserves, les coûts de non qualité et la sinistralité
-

Identifier les avantages environnementaux

- Permettre la réduction des nuisances chantier : bruits, poussières, gestion des déchets...
 - Optimiser l'isolation et l'usage des matériaux bio-sourcés
 - Favoriser la réutilisation et le recyclage des modules
 - Étude de cas : Analyse de cycle de vie (ACV) d'une crèche BEPOS hors site
-

Quels sont les avantages financiers relatifs aux bâtiments modulaires et hors sol

- Évaluer l'optimisation des coûts de construction réels : durée des études, délai de livraison, utilisation des matériaux, etc.
 - Déconstruction, recyclage et réutilisation
 - Achat, location, revente, propriété ou droit usage
-

Cas pratiques et retours d'expérience en France et à l'étranger (UK, Allemagne, Singapour,...)

Dates

Classe virtuelle Paris

09/09/2024 22/11/2024

22/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.